

**Sujet :** [INTERNET] Arrêtons le saccage du Sud-Ouest Marnais51

**De :** > enos51contact (par Internet) <enos51contact@gmail.com>

**Date :** 20/10/2022 à 11:43

**Pour :** ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr

Avis d'Enquête Publique pour le Parc éolien des Griottes à Champguyon

L'éolien est une Énergie intermittente, de facteur de charge de moins de 25%, remplacée par du gaz ou du charbon à chaque fois que le vent est trop fort ou trop faible. Des prix garantis et un achat prioritaire devant d'autres énergies moins chères. Des éoliennes pourtant construites à l'étranger. Curieuse écologie qui oblige à favoriser des produits étrangers et qui plombe les finances nationales. Les promoteurs font signer des contrats léonins aux agriculteurs, leur faisant miroiter des revenus pour leurs retraites mais à condition que les petites structures comme SEPE des Griottes existent encore quand viendra le temps du démantèlement. Pourquoi ne pas acheter les terres utilisées plutôt que les louer ? A cause sans doute de ces socles en béton qu'INTERVENT promet d'arraser de 30 cm à 2 m, je crois. Mieux vaut ne pas avoir à utiliser les terres à l'avenir pour planter des céréales dont les racines descendent parfois à 8 ou 10 m de profondeur me disait un voisin agriculteur.

C'est normal que la FEE vienne soutenir ce projet ! C'est cette fédération qui ose encore affirmer que « 76% des riverains vivant à proximité d'un parc éolien en ont une image positive, ce chiffre est le même lorsque la population habite près d'un parc éolien, que 68% des Français déclarent que l'installation d'éoliennes près de chez eux serait une bonne chose, selon [la dernière enquête 2020 d'Harris Interactive](#) ».

Mais au fait qui est membre de la FEE : « constructeurs, développeurs, exploitants, experts techniques, fournisseurs, transporteurs logistiques, sous-traitants... » (Voir sur <https://fee.asso.fr/annuaire-des-membres/>) Ceux-là mêmes qui profitent de ces parcs éoliens et des avantages que l'Etat leur accorde.

Même si parfois le Président Macron ou ses propres ministres affirment douter de son efficacité (Comme dans son Discours de Belfort en février dernier). Nos politiques sont-ils POUR ou CONTRE cette énergie éolienne ? Les deux à la fois sans doute, pour ménager chacun quand il y a une période électorale. Pourtant les dernières directives aux Préfets par la Première Ministre ne laissent aucun doute. Mais c'est difficile pour nous de savoir qui croire. Et comment croire à cette technologie qui impacte nettement plus nos campagnes que les villes ?

Alors tant pis pour les riverains qui auront toutes les nuisances allant pour certains peut-être jusqu'au syndrome éolien mais pour les autres « seulement » devoir supporter les nuisances quotidiennes : du bruit en continu, avec le droit pour l'éolien de dépasser les seuils autorisés ailleurs, des effets stroboscopiques, un sentiment de domination permanente, la fin des promenades sur la petite route conduisant aux Vieux Essarts ou autres chemins de randonnées. Des problèmes de réception des médias. Et peut-être surtout une ambiance délétère qui est présente lors des fêtes de village ou dans les conseils municipaux. Il suffit de voir qu'au dernier conseil municipal de Champguyon, le projet a été revoté par 4 voix POUR. En effet le maire précédent avait dû démissionner et les autres étaient intéressés au projet ! Est-ce cela, la démocratie locale ?

Des problèmes financiers avec deux poids deux mesures : austérité pour nous mais pas pour l'aide au secteur éolien, l'immobilier en difficulté car il nous faut changer nos chaudières, isoler nos maisons mais notre bâti, quoiqu'en dise la FEE, perd près de la moitié de sa valeur en zone éolienne ou plutôt ne se vend plus du tout comme me l'a dit une agence immobilière venue estimer ma propriété lors d'une succession. Que deviendront aussi toutes ces résidences secondaires si elles ne sont pas vendables. Que feront les petites communes qui comptent sur elles qui sont les seules à encore payer la taxe d'habitation ?

Ces édifices souvent anciens mais très bien entretenus qui font la beauté de la France rurale et attirent le

tourisme deviendront-ils des ruines comme les châteaux des siècles passés avant d'être rasés car devenus dangereux si personne ne veut plus les acheter ?

J'arrête ici cette intervention car il s'agit d'un combat inégal. Le monde éolien et sa puissance de persuasion auprès des collectivités locales qui y trouvent une manne financière comme l'a reconnu un dirigeant proche de Champguyon il y a peu « je dirai toujours oui à un projet éolien car j'ai besoin de ces rentrées d'argent ».

Alors Monsieur le Commissaire enquêteur osez-vous nous soutenir et donner un avis défavorable au projet de parc à Champguyon.

ENOS pour ASSOM51.fr

Les Essarts lès Sézanne